



CHSCT du 15 octobre 2015

Déclaration liminaire

A l'initiative de la CGT, de Solidaires et de la FSU, le 8 octobre a eu lieu une journée d'action interprofessionnelle pour combattre l'austérité. Plus de 100 000 salariés se sont mobilisés dans 160 rassemblements et manifestations dans toute la France.

La fédération des Finances CGT appelait tous les agents du ministère à la grève et aux manifestations pour rappeler, avec les autres salariés du public et du privé, que d'autres choix sont possibles en matière d'emploi, de salaires, de services publics, de retraite ou encore de durée du temps de travail.

Les slogans revendicatifs de ces dizaines de milliers de salariés ont résonné dans les rues ce 8 octobre comme un démenti à tous ceux qui prônent la fatalité et la résignation.

Aujourd'hui, nous évoluons dans un système économique et social basé sur la recherche de profits toujours plus élevés qui impose suppressions d'emplois (plus de 30 000 emplois supprimés aux Finances en 10 ans et 2500 nouvelles suppressions d'emplois programmées dans le projet de loi de finances 2016), restructurations, attaques contre les services publics, contre les statuts particuliers et les règles de gestion. Ces attaques sont à l'origine de la dégradation de nos conditions de travail et de notre santé au travail. Pas un CHSCT sans que l'on n'évoque des situations de souffrance au travail, tout en sachant que nous n'avons pas, dans la majorité des cas, les moyens d'agir sur les causes profondes.

A contrario, la CGT estime qu'un questionnement de fond de l'organisation et du sens du travail est indispensable pour aller vers une transformation du travail. L'individualisation du travail devient la règle, mettant en péril le collectif de travail et sa richesse : individualisation des rémunérations, des relations au travail par la mise en oeuvre d'une politique d'évaluation individuelle, intensification des charges de travail.

Sept salariés sur dix estiment que les conditions ne sont pas réunies pour bien faire leur travail. Le travail est présenté essentiellement comme une charge. La reconnaissance du travail effectué est inversement proportionnelle à l'investissement qui nous est demandé. Ces dernières années, la politique salariale de l'Etat particulièrement régressive, avec le gel des salaires ou la non reconnaissance des qualifications, a rendu cette problématique encore plus aigüe.

Certes nous ne pouvons pas vivre sans travail. Mais nous ne vivons pas non plus que pour travailler. Notre implication dans le travail ne se dément pas, alors même que les conditions de son exercice ne cessent de se détériorer. C'est bien cette contradiction qui nous malmène et provoque mal-être et souffrance au travail. Notre aspiration individuelle et collective à mieux vivre par et avec notre travail est systématiquement contre-carrée par un management tributaire des indicateurs de performance.

Pour parfaire le tableau, signalons qu'il existe encore des directeurs, en l'occurrence une directrice, qui n'ont toujours pas compris le sens des mots « bien être au travail » ou qui érigent au rang de commandement divin les principes de rigueur budgétaire. Ainsi, quand l'automne vient et que malencontreusement les températures chutent, cette directrice décide, pour faire des économies de bout de chandelle, que de toute façon le chauffage ne serait pas mis en route avant le mois de novembre. Peu importe que des agents soient frigorifiés dans leurs bureaux, rigueur budgétaire oblige. Tant qu'on y est, pourquoi ne pas demander à chacun de venir avec son baril de fuel sous le bras, ça permettrait à la DRFIP 44 de faire encore plus d'économies !

Espérons que cet épisode, peu glorieux pour la nouvelle directrice de la DRFIP 44 même si elle a fini par entendre raison, ne préfigure pas une gestion autoritaire des questions qui touchent à la santé au travail et aux ressources humaines, car personne n'aurait à y gagner.

Monsieur le Président du CHSCT44,

Le 12 août 2015 ont eu lieu les explosions tragiques au port de TIANJIN en chine.

Le 14 septembre 2015, vous nous avez informés des mesures prises par la Direction Générale des Douanes pour analyser, avant introduction, certains conteneurs listés pour leur proximité au site au moment des explosions.

Après plusieurs semaines au cours desquelles la Direction Générale des Douanes n'a donné aucune nouvelle alors qu'elle s'y était engagée, la présidente du CHSCTM a communiqué, le vendredi 2 octobre, la nouvelle position de l'administration des douanes prises le 24 septembre 2015.

Arguant que les analyses portant sur les premiers conteneurs débarqués n'auraient pas révélé la présence de cyanures dans des concentrations supérieures aux seuils de toxicité, il n'y aura plus de contrôle systématique des conteneurs suspects.

En Outre, il apparaît que sur les quelques dizaines de conteneurs ciblés au départ, seul 3 ont été analysés au Havre avant de lever les mesures d'analyse. Cela n'est pas admissible en termes de prévention primaire : nous demandons que les vérifications promises (extérieures et intérieures) soient réalisées sur tous les conteneurs avant qu'ils ne soient autorisés à quitter les terminaux, car il s'agit d'un problème de santé publique, ainsi que l'ont analysé plusieurs médecins de prévention.

Nous considérons en effet que la totalité des conteneurs originaires ou en provenance de Tianjin doivent être soumise à analyse. Le danger est trop grave pour relever d'une gestion aléatoire.

Par suite, nous vous alertons sur le fait qu'aucun conteneur ne doit être contrôlé par les agents des douanes s'ils ne disposent pas d'un document attestant officiellement et pour chacun d'eux l'absence de cyanures de sodium et d'hydrogène. Des instructions claires doivent être données en ce sens.